



Ville de Sainte-Catherine de-la-Jacques-Cartier



MAI 2024

Photo : Jonathan Roy, photographe

RAPPORT DU MAIRE SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

RAPPORT DE MONSIEUR LE MAIRE PIERRE DOLBEC SUR LES FAITS SAILLANTS DU RAPPORT FINANCIER 2023 ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Chers citoyens, chères citoyennes,

Comme le prévoit l'article 105.2.2 de la *Loi sur les cités et villes*, il me fait plaisir de vous présenter mon rapport sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'année 2023.

Madame Julie Cloutier, trésorière, a déposé, le 13 mai dernier, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe, soit des états financiers consolidés, en tenant compte de nos obligations envers les organismes régionaux. Elle a aussi déposé un document de présentation comme information additionnelle. Ces documents seront accessibles via notre site Internet ou sur demande.



RAPPORT FINANCIER

Tout d'abord, l'exercice financier qui s'est terminé le 31 décembre 2023 s'est soldé par un surplus ou excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 958 430 \$. En tenant compte de notre part dans les résultats de la Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf, l'excédent consolidé se chiffre à 1 004 213 \$.

Quant à notre excédent non consolidé, il est particulièrement dû aux revenus de taxes des nouvelles constructions et aux revenus d'intérêts sur placements.

REVENUS

Les revenus non consolidés ont donc atteint 18 493 540 \$ par rapport à un budget de 18 390 999 \$, un écart positif inférieur à 1 %.

DÉPENSES

Au niveau des charges ou dépenses non consolidées avant amortissements, celles-ci totalisent 15 107 571 \$ par rapport à un budget de 14 956 690 \$. Il s'agit d'un mince écart positif de 1 %. Ceci démontre un suivi budgétaire impeccable comme démontré dans le tableau suivant :

ÉTAT DES RÉSULTATS NON CONSOLIDÉS

EXCÉDENT NON CONSOLIDÉ - EXERCICE 2023	RÉSULTATS	BUDGET	ÉCART
Revenus	18 493 540 \$	18 390 999 \$	0,56 %
Dépenses ou charges (avant amortissements)	(15 107 571 \$)	(14 956 690 \$)	1,01 %
Excédent	3 385 969 \$	3 434 309 \$	
Remboursement de la dette	(2 782 416 \$)	(3 142 900 \$)	
Remboursement du fonds de roulement	(179 676 \$)	(188 244 \$)	
Affectation activités d'investissement	(1 607 \$)	(122 572 \$)	
Appropriation des sommes des réserves, excédants et fonds réservés	485 697 \$	19 407 \$	
Immobilisations	50 463 \$	0 \$	
Surplus ou excédent de fonctionnement à des fins fiscales	958 430 \$	0 \$	

EXCÉDENTS ACCUMULÉS

Au 31 décembre 2023, notre Ville dispose d'un peu plus de 5 millions de dollars pour faire face aux imprévus et pour rembourser une partie de notre dette à long terme, comme suit :

	2022	2023
Excédent de fonctionnement non affecté	2 765 294 \$	2 824 398 \$
Excédent de fonctionnement affecté	1 455 331 \$	1 623 457 \$
Réserves financières et fonds réservés	758 499 \$	748 409 \$
TOTAL	4 979 124 \$	5 196 264 \$

DETTE À LONG TERME AU 31 DÉCEMBRE 2023

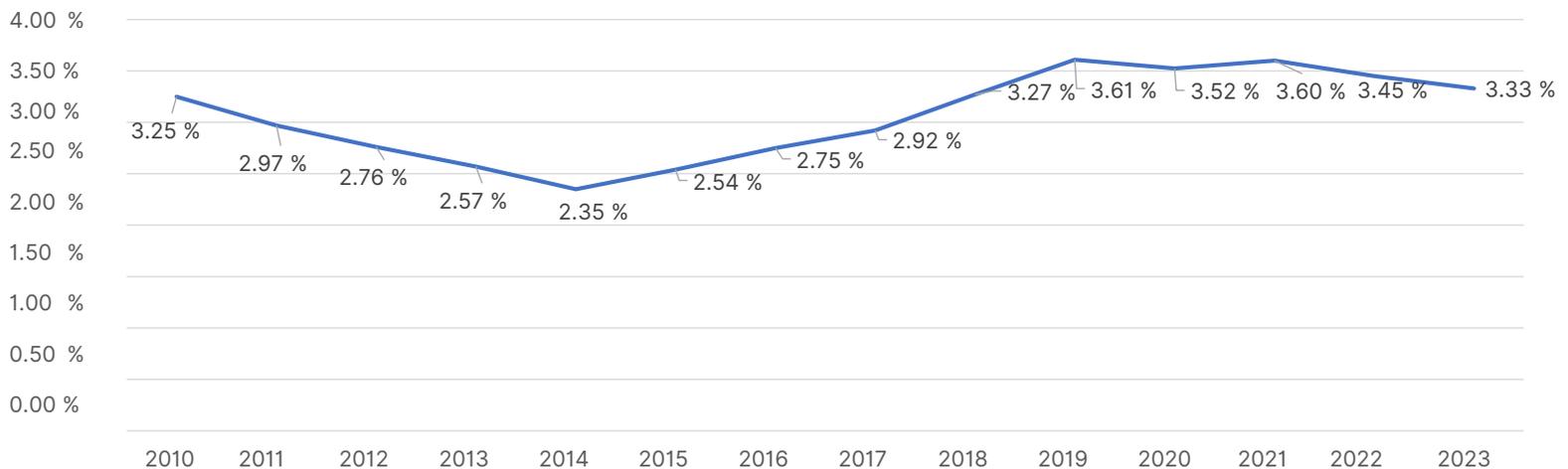
Notre dette à long terme non consolidée totalise 43 132 906 \$ par rapport à 38 353 593 \$ en 2022.

ENDETTEMENT NET À LONG TERME

L'endettement net à long terme est un meilleur indicateur de la situation financière de la Ville, car il tient compte des sommes dues à la Ville par les gouvernements du Québec et d'autres municipalités pour rembourser la dette.

Un indicateur très fiable est l'endettement total net à long terme comparé à la richesse foncière uniformisée de la Ville. On obtient alors le ratio démontré dans le tableau ci-après :

ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME CONSOLIDÉ/ RICHESSE FONCIÈRE UNIFORMISÉE 2010 À 2023



Vous êtes à même de constater que malgré les investissements importants faits par votre Ville ces dernières années, le ratio de 2023 qui est de 3,33 % est en amélioration depuis 2019.

Mieux encore, il se compare au ratio de 2010 qui était de 3,25 %.

Vu la quantité importante de programmes de subventions qui ont un impact sur les investissements que font les villes et donc sur leur endettement, il est encore plus rassurant de voir notre ratio s'améliorer d'année en année.

Tout ceci démontre que l'accroissement de la richesse foncière de la Ville s'accélère davantage que son endettement d'où l'obtention d'un ratio en amélioration.

Le ratio est d'autant plus satisfaisant lorsqu'on sait que la Ville offre beaucoup de services en régie interne et qu'elle se développe constamment.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Le rapport de la firme Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L. conclut que les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Ville au 31 décembre 2023 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

CONCLUSION

La situation financière de notre Ville s'améliore donc encore cette année, tant au niveau de son ratio d'endettement qu'au niveau de ses réserves financières.

Notre taux global de taxation est une des meilleures de la région, tel que démontré sur le profil financier des municipalités dressé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation à chaque année et accessible via leur site Internet.

Notre Ville jouit aussi d'un indice de vitalité économique parmi les meilleurs au Québec. Dans son édition 2021 compilée par l'Institut de la statistique du Québec, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier se classe au 12^e rang à l'échelle du Québec sur 1 162 localités. L'indice est calculé à partir de trois composantes soit, le revenu total médian des particuliers de 18 ans et plus, le taux de travailleurs de 25 à 64 ans et le taux d'accroissement annuel de la population; bref le marché du travail, le niveau de vie et la dynamique démographique.

Comparé à la Ville de Lévis qui se classe première au Québec parmi les villes de 100 000 habitants et plus, Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier présente des meilleurs résultats au niveau des trois composante, comme suit :

	INDICE DE VITALITÉ	REVENU TOTAL MÉDIAN	TRAVAILLEURS DE 25 À 64 ANS	TAUX CROISSANT DE LA POPULATION SUR 5 ANS 2013-2018
Lévis	11,41	44 000 \$	83,3 %	6,9/1 000
Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier	20,06	48 287 \$	85,9 %	23,2/1 000

En conclusion, l'attractivité de notre Ville permet la création de plusieurs emplois, une diversité des services commerciaux de proximité et des coûts des services municipaux très compétitifs et par conséquent un taux global de taxation très favorable pour les contribuables.

Il m'a fait plaisir de vous présenter les faits saillants de notre rapport financier 2023. Vous pouvez obtenir une copie complète du rapport financier audité pour la somme de 3,65 \$. Il sera aussi accessible gratuitement via le site Internet de la Ville au www.villescjc.com. La présentation de la trésorière, madame Julie Cloutier, CPA, OMA, est également disponible gratuitement. Je vous remercie de l'attention que vous portez à la situation financière de la Ville de Sainte-Catherine-de-la-Jacques-Cartier et j'espère que l'information que contient ce rapport vous aura permis de mieux connaître notre administration municipale et la situation financière de votre ville; une situation très enviable.



Pierre Dolbec,
maire